



## Litige assurance animal Bulle bleue

Par **Kaley**, le **24/07/2017** à **16:32**

Bonjourrn J'ai une assurance(bulle bleue) animal pour mon bouledogue francais de 16 moisrnLe mois dernier il a été opéré pour trouble de la déglutition et gêne pharyngite, en même temps on lui a opéré le voile du palais et narine mais l'opération était pour ses problème de déglutition rnAujourd'hui mon assurance ne me rembourse rien du tout car dans le contrat il est bien marqué que dans les exclusions de remboursement le voile de palais et narines ne sont pas prient en compte ce que je ne conteste pas cependant pour le reste je ne suis pas d'accord avec eux (il s'est fait opéré des amygdales, cartilages , pharynx et tous se qui va avec anesthésie injection' médicaments examen fibroscopie...)rnDe plus il est bien marqué dans les conditions générales que les frais de soins veterinaire, les consultations, interventions chirurgicales frais de bloc anesthésie sont pris en charge)sauf exclusionsrnL'opération m'à coûté 1400 euros de plus le lendemain mon chien s'est re ouvert ses points de sutures il a du rester chez le vétérinaire une nuit frais 289euros , et l'assurance ne veut pas non plus me rembourser rnrn Je ne sais pas comment faire pour me retourner de cette situationrn Merci de bien vouloir m'aider et me conseillé si vous le pouvez rn Cordialement

Par **Bulle Bleue**, le **26/07/2017** à **15:33**

Bonjour Kaley,rn rnNous sommes navrés de lire votre mécontentement et aimerions pouvoir en discuter avec vous afin de vous proposer une solution.rnN'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse suivante : [service-clients@bullebleue.fr](mailto:service-clients@bullebleue.fr)rn rnBonne journée,rnL'équipe Bulle Bleue